

Diplôme d'Etat en Economie Sociale et Familiale (CESF)



Description métier

Le **CESF** est un travailleur social chargé d'accompagner les personnes en but à des difficultés dans leur vie quotidienne (consommation, habitat, insertion sociale et professionnelle, alimentation, santé).

Le **CESF** est amené à prendre en charge des publics très divers : personnes en situation de précarité, personnes en difficulté financière, personnes mal logées ou sans toit, personnes au chômage, personnes en situation de handicap

Sa démarche est à la fois éducative et sociale. Il ou elle leur propose des ateliers collectifs, des rendez-vous en structure où à domicile pour les aider dans leurs démarches ou les informer sur leurs droits, les aider à prévenir et à gérer leurs difficultés de tout ordre. Il ou elle peut par exemple les aider à mieux gérer leur budget, intervenir auprès des commissions de surendettement, les renseigner sur les aides disponibles. Ainsi ses champs d'action sont très larges.

Le ou la **CESF** travaille en relation étroite avec tous les autres intervenants du champ social, médico-social de son territoire (assistant social, aide sociale à l'enfance, centre communal d'action sociale, mission locale, services de santé...).

Le métier nécessite un grand intérêt pour les questions sociales et l'humain. Il implique des qualités d'écoute, le sens du contact et le goût du travail en équipe et exige un gros investissement personnel.

Objectifs

Se préparer au Diplôme d'Etat de Conseiller en Economie Sociale et Familiale

Acquérir et développer des compétences professionnelles pour exercer les fonctions suivantes

- Expertise et conseil scientifique et technique
- Accompagnement social individuel et /ou collectif dans une dimension socio-économique et éducative
- Développement social territorial
- Communication professionnelle, animation et formation

Le **conseiller en économie sociale et familiale** travaille pour les services sociaux des collectivités locales, les caisses d'allocations familiales, les hôpitaux, les associations d'aide à domicile, etc... 60% des **CESF** travaillent pour le secteur privé contre 40% dans le secteur public.

Pour intégrer la fonction publique hospitalière ou territoriale possibilité de passer des concours : conseiller en économie sociale et familiale, assistant socio-éducatif.

Profil

- Intérêt pour les questions sociales et les besoins des personnes.
- Autonomie
- Une bonne culture générale, juridique et politique, ainsi qu'un bon niveau de communication et de rédaction.
- Un sens de l'observation, une écoute attentive et une grande disponibilité.

Formation

Pour les étudiants du DE CESF, la formation, d'une durée d'un an, comporte 560 heures d'enseignement en établissement de formation et un stage professionnel de 540 heures (16 semaines) en site(s) qualifiant(s).

Le contenu

Le diplôme de CESF réformé par l'Arrêté du 22 août 2018 : <https://solidarites-sante.gouv.fr> par le Ministère du travail, des relations sociales, de la famille, de la solidarité et de la ville et le Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Condition et modalité d'inscription

La sélection à la formation de Conseiller en économie sociale familiale est ouverte :

Aux candidats titulaires du brevet de Technicien Supérieur en Economie Sociale et Familiale (BTS ESF).

Aux candidats ayant obtenu une validation partielle du DE CESF par un jury de validation des acquis de l'expérience.

Aux candidats titulaires du diplôme de technologie « carrières sociales » (DUT CS).

Aux candidats titulaires du diplôme d'état d'assistant de service social (DE ASS).

Aux candidats titulaires du diplôme d'état d'éducateur spécialisé (DE ES).

Aux candidats titulaires du diplôme d'état d'éducateur technique spécialisé (DE ETS).

Aux candidats titulaires du diplôme d'état d'éducateur de jeunes enfants (DE EJE).

La sélection est entièrement gratuite (hors timbres, enveloppes, transport...).

Pour postuler à la formation, les candidats doivent se procurer un dossier de candidature téléchargeable sur le site du lycée après avoir lu le règlement d'admission

Attention !

Le dossier est à retourner dûment complété et accompagné des pièces et documents sollicités au lycée Joliot Curie à l'attention de Mme Miremont **au plus tard le 03 mars 2023** le cachet de la poste faisant foi.